

Résolution adoptée

Séance plénière du 13 novembre 2024

Les priorités du CESE pour la nouvelle *mandature européenne*

Déclaration du groupe des Associations

Une Europe forte sur la scène internationale, protectrice des personnes et de l'environnement, garante du respect des valeurs fondamentales et qui réenchante le projet européen : telles étaient en octobre 2021 les priorités d'action politique d'une Résolution du CESE portant la relance du projet européen.

Depuis 3 ans, certains enjeux se sont largement imposés comme ceux des transitions prioritaires écologique, climatique et numérique, de l'autonomie stratégique, de la compétitivité ou encore des enjeux démocratiques dans un contexte de poussée des partis populistes en Europe. Ces enjeux viennent se greffer aux préoccupations quotidiennes de nos concitoyennes et concitoyens européens, dont le coût de la vie ou encore l'accès à la santé et à l'éducation sont premières.

Aujourd'hui les craintes légitimes liées aux conflits internationaux aux portes de l'Europe et au Proche et Moyen Orient, ainsi que la nouvelle élection de Donald Trump, soulèvent de légitimes préoccupations.

La Résolution présentée ce jour propose 3 leviers d'action ayant motivé le groupe des associations à voter pour son adoption.

1/ Tout d'abord sur l'ambition d'une Europe protectrice et solidaire

Cette ambition est clairement malmenée notamment dans la mise en place du Pacte européen asile et migration. A peine adopté, il est immédiatement remis en cause : rétablissement des frontières intérieures en Allemagne, externalisation de la politique migratoire européenne vers des États tiers, etc. Ce qui met malheureusement en lumière les divisions entre les 27 États membres.

Sur le sujet de la solidarité, comme ce fut le cas pour la Santé par le passé, l'aide publique au développement devient une variable d'ajustement budgétaire en Europe. En effet, des coupes drastiques sont prévues par les principaux bailleurs européens en 2025 et l'UE risque donc de perdre son statut de 1er bailleur mondial pour l'APD.

Enfin, l'Union européenne doit clairement soutenir le droit des associations à mener leur vocation première de maintien de lien social, de solidarité et de proximité avec leurs concitoyennes et concitoyens, par une reconnaissance de l'intérêt général, de la non-lucrativité et en garantissant la représentation et la participation de tous et toutes.

2 / Concernant le levier d'action « Transitions et Compétitivité »

Poursuivre et financer des transitions écologique et numérique socialement justes est un impératif et des pistes sont mentionnées dans la Résolution concernant des ressources propres supplémentaires dans un contexte budgétaire contraint pour de nombreux États membres.

Toutefois, aujourd'hui le mécanisme de fonds européens pour la politique de cohésion sociale économique et territoriale de l'UE ne réduit pas les inégalités sociales et régionales et l'Europe sociale reste encore un vœu pieux. L'Europe gagnerait pourtant à se tourner vers une conception territorialisée des politiques publiques notamment par la prise en compte de l'accroissement des inégalités.

Ainsi, l'UE a besoin d'une politique de cohésion renouvelée et renforcée. Politique qui ne peut être la variable d'ajustement du prochain cadre financier pluriannuel.

3 /Enfin sur le volet du renforcement de la démocratie européenne

L'égalité femme – homme n'est pas non plus une variable d'ajustement et elle constitue une préoccupation permanente malheureusement absente du texte de la Résolution, alors qu'existe par ailleurs une stratégie d'engagement qui guide les travaux des institutions européennes.

Comme il est cependant rappelé dans le texte présenté ce jour, les échanges avec nos homologues européens du CES sont trop peu nombreux.

Nous en sommes convaincus, la démocratie européenne tirerait évidemment avantage d'exercice renouvelé de démocratie participative sur le modèle de la Conférence citoyenne sur le futur de l'Europe.

Aujourd'hui, l'Europe n'a jamais été aussi vulnérable aux fluctuations politiques de ses États membres. Elle reste un projet politique séduisant et ambitieux qui peut préserver la prospérité et la démocratie. Notre unité est inachevée car le déficit démocratique de nos institutions est encore important.

Or seule une Europe capable de concilier unité politique, maintien des services publics au service de l'intérêt général et diversité culturelle forgera sa force et son avenir.